

## > 2. S'INSTALLER dans une pépinière

### Locaux et services sur mesure

> **Bénéficiez  
de locaux adaptés !**

Vous êtes créateur ou jeune entreprise ?  
Installez-vous dans une pépinière-hôtel  
d'entreprises et bénéficiez de la baisse des  
frais structurels par un accueil dans des locaux  
(bureaux et entrepôts) et du secrétariat partagé.

> Service payant - possibilité de prise en charge

### Echanges d'expériences

> **Utilisez la mise en réseau :  
entreprises et acteurs économiques !**

Participez à des échanges d'expériences lors de  
séances de travail : connaissance de l'évolution  
des secteurs d'activités, maîtrise de la gestion  
pendant le développement, suivi permanent et  
positionnement par rapport aux opportunités du  
marché.

> Service gratuit

### Développement maîtrisé

> **La concrétisation  
d'une stratégie de développement !**

Après votre passage en pépinière d'entreprises,  
faites-vous accompagner dans la recherche de  
locaux pour une implantation satisfaisante, pour  
conforter l'essor de votre entreprise et entretenir  
et consolider l'appartenance aux réseaux  
économiques.

> Service gratuit

> **Votre contact pour ces services**

Christine LAMBRECHT - 03 23 76 75 05